



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 882.173 €

SIEGE SOCIAL : 11, BOULEVARD BRUNE - 75014 PARIS

412 460 354 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION ET RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2017
--

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Le présent rapport est complété par le rapport spécial du conseil d'administration à l'assemblée générale du 29 juin 2017, par le rapport spécial sur les opérations liées à l'émission et/ou à l'exercice d'options de souscription au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et par le rapport du Président sur le contrôle interne.

Les rapports des commissaires aux comptes, le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

1. PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014

Conformément au règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés du groupe IT LINK publiés au titre de l'exercice 2016 sont établis, suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Ils ont été préparés en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des transactions formulés dans les normes IFRS adoptées dans l'Union européenne à cette date et conformément aux règles de présentation et d'information financière applicables aux comptes annuels telles que définies dans le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

IT LINK est un groupe composé des sociétés suivantes :

- **IT LINK, société-mère, holding rassemblant l'équipe dirigeante du groupe et les services de support administratif et recrutement, devenue holding animatrice au 01/01/2000.**
- IT LINK System (S.A.), filiale opérationnelle dans le domaine des prestations de services informatiques (spécialisation conseil et assistance technique dans les domaines de l'électronique et informatique embarquées), implantée en région parisienne et dans l'Est de la France, détenue par IT LINK à 99,42% au 31/12/2016.
- IPSIS (S.A.S.U.), filiale opérationnelle dans le conseil et les prestations informatiques, spécialisée dans les télécommunications et l'automatique, implantée à Rennes, chargée du développement du groupe dans la région Grand Ouest, mais également dans le sud et le Nord de la France, ainsi qu'à Lyon, et détenue à 100% par IT LINK suite à son rachat au 1^{er} trimestre 2000.
- IT LINK Benelux (S.P.R.L.) filiale opérationnelle dans le domaine des prestations de services informatiques, créée en avril 2013 et implantée à Bruxelles. Chargée du développement du Nord de l'Europe, détenue à 99% par IT LINK et 1% par IPSIS.
- NRX (S.A.S), filiale opérationnelle de Services Numériques, capable de proposer le déploiement à grande échelle des technologies et produits Google Enterprise auprès des acteurs des secteurs industriels et tertiaires en quête de productivité et d'innovation. Rachetée par IT LINK le 28 février 2014.
- Accélérateur Innovation Inc., filiale opérationnelle dans les prestations informatiques, créée en mars 2016 et implantée à Montréal Québec et chargée du développement Nord-Américain. Détenue à 100% par IT LINK.
- IT LINK Germany (GmbH), filiale opérationnelle dans le conseil et les technologies digitales, créée en avril 2016 et implantée à Stuttgart. Chargée du développement en Allemagne, détenue à 100% par IT LINK.

Périmètre de consolidation :

Les comptes consolidés intègrent les comptes de toutes les sociétés contrôlées, directement ou indirectement, par le Groupe au 31/12/2016.

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement à plus de 50 % par la société IT LINK sont intégrées globalement.

Les sociétés dont le pourcentage de contrôle direct ou indirect est compris entre 20 et 50% sont mises en équivalence.

Le périmètre de consolidation et les pourcentages de contrôle sont les suivants :

<i>Nom</i>	<i>Siège</i>	<i>Registre du commerce</i>	<i>Secteur d'activité</i>	<i>% de contrôle 31/12/2015</i>	<i>% de contrôle 31/12/2016</i>	<i>Méthode de consolidation au 31/12/2016</i>
<i>IT LINK SA</i>	<i>Paris France</i>	<i>RCS 412 460 354</i>	<i>Holding</i>	<i>Société consolidante</i>	<i>Société consolidante</i>	
<i>IT LINK SYSTEM (S.A.)</i>	<i>Paris France</i>	<i>RCS 338 339 435</i>	<i>Etudes, conseils</i>	<i>99,42</i>	<i>99,42</i>	<i>Intégration globale</i>
<i>IPSIS (S.A.S.U)</i>	<i>Rennes France</i>	<i>RCS 339 744 849</i>	<i>Etudes, conseils</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>	<i>Intégration globale</i>
<i>IT LINK BENELUX (SPRL)</i>	<i>La Hulpe Belgique</i>	<i>Entreprise n° 0525 739 802</i>	<i>Etudes, conseils</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>	<i>Intégration globale</i>
<i>NRX (S.A.S)</i>	<i>Paris France</i>	<i>RCS 452 414 501</i>	<i>Conseil systèmes, logiciels</i>	<i>100,00</i>	<i>100,00</i>	<i>Intégration globale</i>
<i>IT Link Germany</i>	<i>Stuttgart Allemagne</i>	<i>HRB 757333</i>	<i>Etudes, conseils</i>	<i>N/A</i>	<i>100,00</i>	<i>Intégration globale</i>
<i>Accélérateur Innovation Inc.</i>	<i>Montréal Québec Canada</i>	<i>Entreprise n° 1171692214</i>	<i>Etudes, conseils</i>	<i>N/A</i>	<i>100,00</i>	<i>Intégration globale</i>

2. COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

2.1 Activité de la société IT LINK au cours de l'exercice 2016

IT LINK est une holding animatrice depuis le 1^{er} janvier 2000. Elle rassemble, l'équipe dirigeante, les équipes administratives et de recrutement. Elle réalise des prestations de support pour les sociétés opérationnelles et gère également la cotation de ses propres titres et la communication financière.

IT LINK facture ses prestations en fonction du temps passé par chacun des membres de son équipe sur un sujet, ce temps de travail étant valorisé en fonction du salaire annuel chargé de l'intervenant majoré de 5% de frais de gestion.

D'une façon générale les autres frais et charges sont répartis à l'euro majoré de 5%.

Les principaux flux entre la société IT LINK et ses filiales sur les trois dernières années correspondent aux conventions de trésorerie, conventions de prestations de services et de refacturations de frais.

Les conventions de trésorerie sont caractérisées par des avances et remboursements en comptes courants entre IT LINK et ses filiales.

CHIFFRES CLES	Exercice 2016 (M€)	Exercice 2015 (M€)	Variation %
Chiffre d'affaires	1,373	1,181	+16%
Résultat d'exploitation	(0,65)	(0,8)	+19%
Résultat net	1,781	(0,187)	+1052%

En 2016, IT LINK a effectué des prestations de services pour ses filiales : 772 K€ pour IT LINK SYSTEM, 253 K€ pour IPSIS et 8 K€ pour NRX, pour ce qui concerne la France. 6 K€ pour IT LINK BENELUX pour ce qui concerne l'étranger. Au total 1.039 K€ contre 837 K€ en 2015. Elle a également refacturé des coûts engagés au nom de ses filiales : 181 K€ pour IT LINK SYSTEM, 142 K€ pour IPSIS, 2 K€ pour NRX et 9 K€ pour IT LINK BENELUX. Soit au total 334 K€ contre 337 K€ en 2015.

Les coûts liés à la gestion de la cotation du groupe et à la promotion de l'image du groupe restent à la charge de la holding.

2.2 Activité du Groupe IT LINK au cours de l'exercice 2016

CHIFFRES CONSOLIDES	Exercice 2016 (M€)	Exercice 2015 (M€)	Variation %
Chiffre d'affaires	42,028	38,077	+10,38%
Résultat opérationnel	2,56	3,12	-18%
En % du chiffre d'affaires	6,09%	8,19%	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	2,504	2,654	-6%
En % du chiffre d'affaires	5,96%	6,97%	-
Résultat net part du groupe	2,499	2,644	-5%
En % du chiffre d'affaires	5,95%	6,94%	-

Au titre de l'année 2015, le Groupe IT LINK a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 42,028 M€, en hausse de 10,38 % par rapport à l'année 2015.

Le résultat opérationnel de la période ressort à +2 560 K€, à comparer à +3 118 K€ pour l'année 2015.

Le groupe réalise une marge opérationnelle positive de 6,09 % du chiffre d'affaires, à comparer à 8,19% en 2015.

Chiffres consolidés (en M€)	1 ^{er} Semestre 2016	2 nd Semestre 2016	2016	2015
Chiffre d'affaires	20,81	21,22	42,03	38,08
EBITDA**	1,49	1,51	3,00	3,50
Résultat opérationnel ***	1,37	1,19	2,56	3,12
Résultat net	1,13	1,37	2,50	2,64

** EBITDA = résultat opérationnel avant dotation aux amortissements et provisions.

*** Depuis 2010 la CVAE a été reclassée en impôts sur les sociétés. 484 K€ pour 2016 et 455 K€ pour 2015.

2.3 Activité de la société IT LINK System :

CHIFFRES CLES	Exercice 2016 (M€)	Exercice 2015 (M€)	Variation %
Chiffre d'affaires	26,08	24,39	+6,94%
Résultat d'exploitation	0,90	0,66	+36,7%
En % du Chiffre d'affaires	+3,45%	+2,71%	-
Participation des salariés	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-0,02	-1,13	+98%
Résultat net	+0,89	+1,76	-49,45%

IT Link System a connu durant l'année 2016 une croissance du chiffre d'affaires de 6,94% principalement dans l'automobile, le ferroviaire et la Défense, avec un chiffre d'affaires de 26,08 M€. Les parts de marché ont diminué en revanche dans l'Aéronautique, l'énergie, le multimédia, la santé et les Services. Durant cette période, le taux d'occupation de nos équipes techniques a diminué de 95,5 % en 2015 à 94,8 % en 2016.

Le résultat financier est négatif de 29 K€, dont 32 K€ d'intérêts versés à la société d'affacturage.

Le résultat fiscal est positif de 426 K€, il était de +131 K€ pour l'année 2015. Le déficit reportable est donc de 844 K€. L'impôt sur les bénéfices est négatif de 22 K€, et correspond au crédit impôt recherche des années 2016.

Il n'y a pas de participation des salariés en 2016.

2.4 Activité de la société IPSIS

CHIFFRES CLES	Exercice 2016 (M€)	Exercice 2015 (M€)	Variation %
Chiffre d'affaires	18,55	17,65	+5,15%
Résultat d'exploitation	0,81	0,80	+1,44%
En % du Chiffre d'affaires	+4,37%	+4,53%	-
Participation des salariés	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-0,58	-0,48	-20,76%
Résultat net	1,40	1,50	-6,84%

Au cours de l'exercice 2016, IPSIS a connu, une croissance de +5,15% de son activité avec un chiffre d'affaire de 18,55 M€, principalement dans le ferroviaire, le multimédia, l'énergie et la défense. Les projets au forfait représentent 27% du chiffre d'affaires en 2016, ils étaient de 13% en 2015. Le taux d'occupation de nos équipes techniques passe de 92% en 2015 à 94,76% en 2016.

Le résultat financier est de +1 K€.

Le résultat fiscal est positif de 450 K€ contre +657 K€ en 2015. Le déficit reportable est donc de 1.372 K€ après imputation de ce bénéfice. L'impôt société est de -584 K€, contre -484 K€ en 2015. Il correspond au crédit impôt recherche 2016.

2. 5 Activité de la société IT LINK BENELUX

CHIFFRES CLES	Exercice 2016 (M€)	Exercice 2015 (M€)
Chiffre d'affaires	1,25	0,66
Résultat d'exploitation	+0,09	-0,072
Impôts sur les bénéfices	0	0
Résultat net	+0,08	-0,075

L'activité d'IT LINK BENELUX a débuté fin 2013. Le chiffre d'affaires 2015 était de 662 K€, celui de 2016 est de 1.247 K€. Le résultat d'exploitation est positif de 88 K€ et le résultat net de 81 K€.

2. 6 Activité de la société NRX

CHIFFRES CLES	Exercice 2016 (M€)	Exercice 2015 (M€)	Variation %
Chiffre d'affaires	2,58	2,54	+1,35%
Résultat d'exploitation	0,56	0,25	+124%
En % du Chiffre d'affaires	21,7%	9,84%	-
Impôts sur les bénéfices	0,18	0,07	+143%
Résultat net	0,38	0,18	+116%

Au cours de l'exercice 2016, NRX a connu une croissance de son chiffre d'affaires de 1,35%, qui le porte à 2,58 M€. Le résultat d'exploitation passe de 248 K€ en 2015 à 556 K€ en 2016. Le résultat financier est de 6 K€. Le résultat net passe de 177 K€ en 2015 à 382 K€ en 2016.

La société NRX est entrée dans le périmètre de l'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2015.

2. 7 Activité de la société Accélérateur Innovation Inc. (Canada)

CHIFFRES CLES	Exercice 2016 (MCAD)	Exercice 2016 (M€)
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat d'exploitation	-0,08	-0,05
Impôts sur les bénéfices	-	-
Résultat net	-0,08	-0,05

Cette société a été créée le 15 mars 2016 mais son activité n'a débuté qu'en août. Elle est toujours en phase de lancement.

2. 8 Activité de la société IT Link Germany

CHIFFRES CLES	Exercice 2016 (M€)
Chiffre d'affaires	-
Résultat d'exploitation	-0,04
Impôts sur les bénéfices	-
Résultat net	-0,04

Cette société a été créée en avril 2016 mais son activité n'a débuté qu'en novembre. Elle est toujours en phase de lancement.

2. 9 Perspectives 2017 du groupe IT LINK

- IT Link se positionne en acteur global du digital pour l'industrie. Il propose à ses clients des solutions digitales de bout en bout. Des Capteurs (conception électronique et firmware) jusqu'à la mise en place de la plate-forme IoT.
- Nos offres portent sur la gestion du changement, l'ingénierie télécommunications, la sûreté des systèmes et la cyber-sécurité des données, le traitement des données scientifiques, la mise en portail Web et le développement d'applications mobiles en B to B.
- IT Link est présent sur les secteurs verticaux : Transports, Energie, Santé, Défense, Banque, Assurance.
- Le développement international reste une priorité en 2017.
- La mise en place de partenariat technologique en particulier sur les plates-formes IoT devrait contribuer à asseoir notre position.
- Tous secteurs confondus, l'avènement de l'approche Smart constitue un levier de croissance pour le groupe.

2. 7 Tableau des cinq derniers exercices sociaux

<u>NATURE DES INDICATIONS</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
<u>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</u>					
Capital	882 173	882 173	882 173	882 173	882 173
Nombre d'actions ordinaires	1 736 000	1 736 000	1 736 000	1 736 000	1 736 000
<u>OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 197 154	1 219 500	1 230 669	1 180 549	1 372 692
Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	445 123	-687 754	249 616	-270 787	1 654 118
Impôts sur les sociétés	0	0	0	-73 904	-179 813
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	396 713	-615 473	265 257	-187 254	1 781 127
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<u>RESULTAT PAR ACTION</u>					
Résultat après impôts, participation mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,26	-0,40	0,14	-0,16	0,95
Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	0,23	-0,35	0,15	-0,11	1,03
Dividende par action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>PERSONNEL</u>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	5	4	5	6
Masse salariale de l'exercice	720 714	728 634	726 211	674 752	894 545
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux au cours de l'exercice	275 575	316 798	233 923	372 114	227 429

3. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Evolutions intervenues sur le capital social entre 2008 et 2011

Néant

Evolutions intervenues sur le capital social en 2012

<i>Date</i>	<i>Opération</i>	<i>Nominal par action</i>	<i>Prime cumulée</i>	<i>Nominal cumulé</i>	<i>Nombre d'Actions</i>
29 juin 2012	Imputation du Report à Nouveau Débiteur	Néant	2.041.774,03 €	882.172,99 €	1.736.000
6 juillet 2012	Remboursement de Prime d'Emission	Néant	1.480.516,65 €	882.172,99 €	1.736.000

Evolutions intervenues sur le capital social en 2013 et 2015

Néant

Répartition du capital et des droits de vote du 31/12/15 au 31/12/16

Au:	<i>31/12/2015</i>			<i>31/12/2016</i>		
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Dirigeants- actionnaires	782 109	45,06%	59,62%	784 009	45,16%	59,66%
Serge Benchimol	265 706	15,31%	20,85%	265 706	15,31%	20,54%
Robert Zribi	472 000	27,19%	37,03%	472 000	27,19%	36,48%
Eric Guillard	4 350	0,25%	0,18%	6 250	0,36%	0,245%
Noël Moisan	53	0,00%	0,00%	53	0,00%	0,00%
Nicolas Roux	21 997	1,27%	0,86%	21 997	1,267%	1,70%
Romain Lambert	18 003	1,04%	0,70%	18 003	1,04%	0,70%
Divers	90	0,01%	0,01%	90	0,01%	0,01%
auto détention	85 578	4,93%	3,36%	80 838	4,66%	3,12%
Public	868 223	50%	37,01%	871 063	50,17%	37,21%
Total	1 736 000	100,00%	100,00%	1 736 000	100,00%	100,00%

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

- **Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société**

Il n'existe aucun accord significatif conclu directement par la Société qui pourrait être modifié ou qui pourrait prendre fin du fait d'un changement de contrôle dans la Société. Les filiales sont amenées à signer des accords-cadres contenant de telles dispositions.

- **Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société**

La nomination et le remplacement des membres du conseil d'administration et la modification des statuts de la Société sont soumis aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

- **Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions**

Les actions sont librement négociables. La transmission des actions s'opère de compte à compte, selon les modalités définies par la loi et les règlements.

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote. Néanmoins, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder une fraction égale à 2% du capital social ou des droits de vote ou à tout multiple de cette fraction du capital social ou des droits de vote, est tenue, dans les cinq jours de bourse suivant le franchissement de seuil de participation, de déclarer à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée au siège social, le nombre total des actions et le nombre des droits de vote qu'elle possède et de faire part de ses intentions à l'égard de la Société. À défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction égale au vingtième au moins du capital ou des droits de vote en font la demande lors de l'assemblée générale.

4. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

4-1 Autorisations d'émission et attributions

- Par décision de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 29 juin 2007, le conseil d'administration, a été autorisé, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-185 et L. 225-129-2 du Code de commerce à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et éventuellement les mandataires sociaux de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L. 225-180 dudit Code, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de son capital, ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions de la Société provenant de rachats effectués par la Société dans les conditions prévues par la loi. Le nombre total d'options de souscription et d'options d'achat consenties en vertu de cette autorisation a été fixé à un nombre total ne pouvant être supérieur à 3 % du capital social au jour de la décision du conseil d'administration.

Au titre de cette autorisation le conseil d'administration du 8 septembre 2008, a attribué 52 000 options (Plan n°3). Cette autorisation, valable 26 mois, est arrivée à échéance.

- Par décision de l'assemblée Mixte du 25 Juin 2009, le conseil d'administration a été autorisé, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-185 et L. 225-129-2 du Code de commerce à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et éventuellement les mandataires sociaux de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L. 225-180 dudit Code, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de son capital, ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions de la Société provenant de rachats effectués par la Société dans les conditions prévues par la loi ; Le nombre total d'options de souscription et d'options d'achat consenties en vertu de cette autorisation a été fixé à un nombre total ne pouvant être supérieur à 3 % du capital social au jour de la décision du conseil d'administration.

Aucun usage n'a été fait de cette autorisation.

Cette autorisation, valable 26 mois, est arrivée à échéance.

L'utilisation de ces autorisations a été faite selon les modalités suivantes :

Plan N° 1	
Date de l'assemblée	29/06/2007
Date du Conseil d'Administration	08/09/2008
Nombre d'options attribuées	52000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées :	0
Nombre d'options caduques au 31/12/2016	52 000
Nombre total d'options exerçables au 31/12/2016	0
Dont : Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par les membres du Conseil d'Administration (dans sa composition actuelle)	0
Nombre de dirigeants concernés	0
Prix d'exercice des options	3,60 €
Date d'exercice des options	09/09/2012
Date d'expiration	09/09/2014
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2016	0

4-2 Les mandataires sociaux bénéficiaires d'options de souscription d'actions sont les suivants :

Néant

4-3 Plus aucun salarié n'est bénéficiaire d'options de souscriptions d'actions.

Tous les plans sont caducs.

5. LISTE DES MANDATAIRES SOCIAUX

Dirigeants et associés de la société			Fonctions exercées et intérêts détenus d'autres sociétés y compris les étrangers et les sociétés du groupe			
Fonctions exercées dans la société	Nom, prénom, date de naissance	Fonctions salariées	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général (renouvelé le 30/06/2016 pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'AG statuant sur les comptes du 31/12/2021)	Serge BENCHIMOL (2/07/59)		IT LINK System	S.A.	Paris	Président du Conseil d'Administration et Directeur Général
			IPSIS	S.A.S.U.	Rennes	Représentant permanent du Président IT LINK et administrateur
			IT LINK BENELUX	S.P.R.L.	La Hulpe Belgique	Gérant
			NRX	S.A.S	Paris	Représentant permanent du Président IT LINK et membre du comité de direction
			Accélérateur Innovation Inc.	Inc.	Montréal	Représentant permanent de l'actionnaire principal IT LINK SA, Président et secrétaire

Dirigeants et associés de la société			Fonctions exercées et intérêts détenus d'autres sociétés y compris les étrangers et les sociétés du groupe			
Fonctions exercées dans la société	Nom, prénom, date de naissance	Fonctions salariées	Caractéristiques des sociétés			Fonctions exercées
			Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social	
	Serge BENCHIMOL (2/07/59)		IT Link Germany	GmbH	Stuttgart	Représentant permanent de l'actionnaire principal IT LINK SA, Directeur Général
			BR CELL			Actionnaire
Administrateur et Directeur Général Délégué (renouvelé le 30/06/2016 pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'AG statuant sur les comptes du 31/12/2021)	Robert ZRIBI (23/11/58)		IT LINK System	S.A.	Paris	Directeur Général Délégué et Administrateur
			IPSIS	S.A.S.U.	Rennes	Président de la société et Administrateur
			NRX	S.A.S.	Paris	Membre du comité de direction
Administratrice (nommée le 30/06/2011 jusqu'à l'AG statuant sur les comptes du 31/12/2016)	Sophie NIZARD					

Administrateur (nommé le 25/06/04 et renouvelé le 30 juin 2016 pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'AG statuant sur les comptes du 31/12/2021)	Eric GUILLARD		IT LINK System IPSIS	S.A. S.A.S.U.	Paris Rennes	Directeur Général Délégué Directeur Général et Administrateur
Administrateur (nommé le 26/06/15 pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'AG statuant sur les comptes du 31/12/2020)	Nicolas ROUX (26/02/63)		NRX	S.A.S.	Paris	Membre du comité de direction

6. REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations allouées au titre de 2016 sont les suivantes :

Mandataire concerné	Société versant les rémunérations	Salaires bruts (en €)	Dont Variable	Dont Avantage en Nature (en €)
Serge BENCHIMOL	IT Link	327.606	104.100	7.200
Robert ZRIBI	IT Link	326.690	104.100	12.588
Eric GUILLARD	IT Link SYSTEM/IPSIS	240.298	104.100	0
Nicolas ROUX	NRX	88.500	0	0
Total		983.094	312.300	19.788

Les rémunérations allouées au titre de 2015 sont les suivantes :

Mandataire concerné	Société versant les rémunérations	Salaires bruts (en €)	Dont Variable	Dont Avantage en Nature (en €)
Serge BENCHIMOL	IT Link	307.123	79.550	7.200
Robert ZRIBI	IT Link	305.690	79.550	12.588
Eric GUILLARD	IT Link SYSTEM/IPSIS	230.861	79.550	0
Nicolas ROUX	NRX	88.500	0	0
Total		932.174	238.650	19.788

- Engagements d'indemnités de départ

Engagement Robert Zribi

« Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, qu'en cas de cessation contrainte (révocation, non-renouvellement, demande de démission...), de Monsieur Robert Zribi de ses fonctions de Directeur Général Délégué d'IT Link (le « Mandat »), Monsieur Robert Zribi bénéficiera d'une indemnité forfaitaire globale égale à vingt-quatre mois de rémunération brute (l'« Indemnité »). Par rémunération brute, il convient d'entendre le salaire fixe brut et les bonus, y compris les primes sur objectifs (à l'exclusion des avantages en nature, des remboursements de frais, ou des systèmes d'actionnariat) versés à Monsieur Robert Zribi au titre de son Mandat au cours des vingt-quatre mois précédant la date de cessation de son Mandat.

En cas de démission ou de refus du renouvellement de son Mandat par Monsieur Robert Zribi de ses fonctions de Directeur Général Délégué d'IT Link. L'Indemnité sera égale à douze mois de rémunération brute.

La date de cessation du Mandat s'entend à la date de réception par LRAR de cessation contrainte, de démission ou de refus du renouvellement des fonctions de Directeur Général Délégué de Monsieur Robert Zribi au sein d'IT Link.

Le bénéfice de cette Indemnité est subordonné au respect d'une condition de performance, le montant de l'Indemnité étant déterminé en fonction de la croissance semestrielle des chiffres d'affaires consolidés d'IT Link, comme suit :

Si la croissance moyenne des CA des deux semestres successifs précédant la cessation contrainte, la démission ou le refus du renouvellement des fonctions est $\geq 10\%$, alors l'indemnité est de 100 %.

Si la croissance moyenne des CA des deux semestres successifs précédant la cessation contrainte, la démission ou le refus du renouvellement des fonctions est ≥ 5 et < 10 %, alors l'indemnité est de 75 %.

Si la croissance moyenne des CA des deux semestres successifs précédant la cessation contrainte, la démission ou le refus du renouvellement des fonctions est < 5 %, alors l'indemnité est de 50 %.

Ces conditions de performance seront réexaminées à chaque renouvellement du mandat de Monsieur Robert Zribi et le cas échéant au cours de son mandat. »

Engagement Serge Benchimol

« Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, qu'en cas de cessation contrainte (révocation, non-renouvellement, demande de démission...), de Monsieur Serge Benchimol de ses fonctions de Directeur Général d'IT Link (le « Mandat »), Monsieur Serge Benchimol bénéficiera d'une indemnité forfaitaire globale égale à vingt-quatre mois de rémunération brute (l'« Indemnité »). Par rémunération brute, il convient d'entendre le salaire fixe brut et les bonus, y compris les primes sur objectifs (à l'exclusion des avantages en nature, des remboursements de frais, ou des systèmes d'actionnariat) versés à Monsieur Serge Benchimol au titre de son Mandat au cours des vingt-quatre mois précédant la date de cessation de son Mandat.

En cas de démission ou de refus du renouvellement de son Mandat par Monsieur Serge Benchimol de ses fonctions de Directeur Général d'IT LINK. L'Indemnité sera égale à douze mois de rémunération brute.

La date de cessation du Mandat s'entend à la date de réception par LRAR de cessation contrainte, de démission ou de refus du renouvellement des fonctions de Directeur Général de Monsieur Serge Benchimol au sein d'IT Link.

Le bénéfice de cette Indemnité est subordonné au respect d'une condition de performance, le montant de l'Indemnité étant déterminé en fonction de la croissance semestrielle des chiffres d'affaires consolidés d'IT LINK, comme suit :

Si la croissance moyenne des CA des deux semestres successifs précédant la cessation contrainte, la démission ou le refus du renouvellement des fonctions est ≥ 10 %, alors l'indemnité est de 100 %.

Si la croissance moyenne des CA des deux semestres successifs précédant la cessation contrainte, la démission ou le refus du renouvellement des fonctions est ≥ 5 et < 10 %, alors l'indemnité est de 75 %.

Si la croissance moyenne des CA des deux semestres successifs précédant la cessation contrainte, la démission ou le refus du renouvellement des fonctions est < 5 %, alors l'indemnité est de 50 %.

Ces conditions de performance seront réexaminées à chaque renouvellement du mandat de Monsieur Serge Benchimol et le cas échéant au cours de son mandat. »

Engagement Éric Guillard

Monsieur Éric GUILLARD, ayant pris, à l'occasion du renouvellement de son mandat de président de la SAS IPSIS, l'engagement de démissionner de son contrat de travail, le Conseil d'Administration d'IPSIS SAS, lors de sa réunion du 10 juin 2009, avait décidé, en accord avec M. Éric GUILLARD d'une convention se substituant à son contrat de travail.

Le 7 juin 2011, Monsieur Éric GUILLARD ayant démissionné de ses fonctions de Président de la SAS IPSIS et ayant été nommé Directeur Général de la SASU IPSIS transformée, un contrat de mandat a été signé, qui annule et remplace le précédent.

Ce contrat précise : « En cas de cessation, à l'initiative de la Société, des fonctions de Monsieur Guillard en tant que directeur général de la Société, pour tout motif (notamment révocation ou refus

par la Société du renouvellement de son mandat) autre qu'une démission ou une révocation pour faute grave ou lourde commise dans l'exercice de ses fonctions, il recevra l'indemnité suivante :

Le montant de l'indemnité due, sera égal aux douze derniers mois de rémunération brute versée à Monsieur Guillard (en ce compris la rémunération fixe et la rémunération variable, mais excluant le remboursement des frais professionnels) précédant le mois au cours duquel Monsieur Guillard aura effectivement cessé ses fonctions de directeur général.

Le calcul de l'indemnité selon les modalités présentées, s'entend d'un montant brut dont seront précomptées le cas échéant les cotisations sociales qui pourraient être dues en vertu de la législation en vigueur à la date de versement. »

Le 7 juin 2011 Monsieur Éric GUILLARD a été également nommé Directeur Général Délégué de la société IT Link SYSTEM et un contrat de mandat a été signé qui précise : « *En cas de cessation, à l'initiative de la Société, des fonctions de Monsieur Guillard en tant que directeur général délégué de la Société, pour tout motif (notamment révocation ou refus par la Société du renouvellement de son mandat) autre qu'une démission ou une révocation pour faute grave ou lourde commise dans l'exercice de ses fonctions, il recevra l'indemnité suivante :*

Le montant de l'indemnité due, sera égal aux douze derniers mois de rémunération brute versée à Monsieur Guillard (en ce compris la rémunération fixe et la rémunération variable mais excluant le remboursement des frais professionnels) précédant le mois au cours duquel Monsieur Guillard aura effectivement cessé ses fonctions de directeur général délégué.

Le calcul de l'indemnité selon les modalités présentées s'entend d'un montant brut dont seront précomptées le cas échéant les cotisations sociales qui pourraient être dues en vertu de la législation en vigueur à la date de versement. »

- Opérations sur le capital réalisées par les dirigeants au cours de l'exercice 2016

Aucune opération n'a été réalisée.

7. DIVIDENDE

L'assemblée générale du 25 juin 2009, approuvant les comptes au 31/12/2008, a décidé de verser un dividende brut de 276.491 € aux actionnaires.

L'assemblée générale du 24 juin 2010, approuvant les comptes au 31/12/2009 a décidé de verser un dividende brut de 256.746 € aux actionnaires.

Aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices 2011 à 2016, au titre des exercices clos du 31/12/2010 au 31/12/2015.

Les distributions de dividendes nets au cours des 3 dernières années :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes nets versés (€)</u>	<u>Avoirs fiscaux attachés aux dividendes versés</u>
2013	0	0
2014	0	0
2015	0	0

8. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En 2016, nos filiales IT Link SYSTEM et IPSIS sont intervenues sur différents projets de R&D.

L'expérience acquise, permet à IT Link de proposer à ses clients des solutions compétitives dans les domaines étudiés tout en ouvrant des perspectives de développement commercial sur des applications pratiques.

Les crédits d'impôt relatifs à des dépenses d'exploitation (crédit d'impôt recherche ...) sont comptabilisés au niveau des comptes consolidés en résultat opérationnel en tant que « subventions d'exploitation » dans les « Autres produits » du compte de résultat.

Le crédit d'impôt recherche comptabilisé en autres produits dans les comptes consolidés s'élève au global à 606 k€ au titre de 2016.

9. CHARGES NON DEDUCTIBLES

Les charges non déductibles du groupe s'élèvent à 46.058 €.

Il s'agit principalement de la contribution sociale de solidarité, ainsi que de l'effort de construction de nos filiales.

10. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE IT LINK

Le résultat de l'exercice 2016 faisant apparaître un résultat de 1.781.126,87 €, nous vous proposons d'affecter celui-ci de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice :	1.781.126,87 €
- Report à nouveau des exercices précédents :	-143.081,22 €
- Soit un total de :	1.638.045,65 €

Lequel sera réparti de la façon suivante :

- dividende global 0 €
- réserve légale 59.370,78 €
- report à nouveau 1.721.756,09 €.

Le compte « Report à nouveau » serait ainsi porté à un montant de 1.578.674,87 €.

11. EVENEMENTS INTERVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

12. SITUATION D'ENDETTEMENT

Le groupe supporte 2 001 K€ de dettes financières au 31 décembre 2016, correspondant à des avances BPI sur le CICE pour 1 546 K€, et 455 K€ de prêt bancaire pour le rachat de NRX.

13. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Un seul salarié du groupe, inscrit au nominatif, possède des actions de la société.
Il s'agit de Jean-Yves Biderman, Responsable Financier du Groupe, qui possède 10 actions.

14. TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE

Date de l'Assemblée générale extraordinaire	Type de délégation donnée au Conseil d'Administration par l'assemblée générale	Montant maximum de l'augmentation de capital (hors prime d'émission)	Plafond Global	Durée de l'autorisation	Augmentations de capital réalisées
26 juin 2015	Emission de valeurs mobilières donnant droit immédiatement ou à terme à l'attribution d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription	1.500.000 € + 15% (option de surallocation)	20.000.000 €	26 mois	néant
26 juin 2015	Emission de valeurs mobilières donnant droit immédiatement ou à terme à l'attribution d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription	1.000.000 € + 15% (option de surallocation)		26 mois	néant
26 juin 2015	Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	200.000 €		26 mois	néant
26 juin 2015	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	1.000.000 €		26 mois	néant

15. PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Conformément à la décision du conseil d'administration de la Société du 12 juillet 2006, le programme de rachat d'actions a été activé avec pour objectif :

- d'animer le marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AFEI reconnue par l'AMF ;
- de conserver et de remettre des actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe (dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables) ;
- de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres de créance donnant droit par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la Société, dans le cadre de la réglementation boursière ;
- d'attribuer des actions notamment aux salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées, par attribution d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-179 et suivants du code de commerce ou par attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 du code de commerce, dans le cadre de leur rémunération ou au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou en cas de levée d'options d'achat, ou encore dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne d'entreprise ;

- d'annuler des actions.

16. INFORMATIONS SUR LES RISQUES

It Link est notamment exposée aux principaux risques suivants :

- Risques clients : It Link a su diversifier sa clientèle pour atteindre une répartition de son chiffre d'affaires sur un spectre large d'activités (Automobile, Ferroviaire, Aéronautique, Energie, Multimédia, Défense, Télécom, Santé...). Il n'en demeure pas moins que son activité dépend de sa capacité à fidéliser cette clientèle et à la développer. Comme en 2015, le secteur automobile reste un secteur majeur, notamment avec les groupes Valeo et PSA. Il représente 34% du chiffre d'affaires 2016, il était de 28% en 2014.
- Risques liés aux évolutions technologiques : It Link est un groupe de sociétés qui s'appuient pour l'essentiel de leur chiffre d'affaires sur les technologies développées par d'autres acteurs du marché.
- Risques de difficulté d'intégration des produits avec ceux des clients et risques de production de produits défectueux.
- Risques liés au non-respect d'une obligation de résultat découlant d'une obligation contractuelle : It Link réalise 85% de son chiffre d'affaires sous forme de contrat en assistance technique avec obligation de moyen, il était de 89% en 2014. Le solde est réalisé au forfait avec obligation de résultat principalement via IPSIS auprès d'ANSALDO ou du CEA ou encore d'organismes de l'Etat (secteur défense) où les acomptes perçus ne sont pas restituables, et via IT Link System auprès notamment des groupes VALEO, de sociétés liées à l'aéronautique telle Zodiac ou encore EDF.
- Risques liés à la concurrence : la Société est confrontée à nombre de sociétés intervenant dans le domaine de l'informatique embarquée et du digital.
- Risques de change, de taux et de liquidité : à l'heure actuelle, la plupart des clients It Link sont nationaux ou européens et payent la Société en euros. Le chiffre d'affaire réalisé avec des pays étrangers est également réalisé en Euros. Toutefois, ces Clients réalisent une partie plus ou moins importante de leur chiffre d'affaires en dollars ou sont en concurrence directe avec des produits dont le prix de vente est indexé sur le dollar.
- Risques liés au recrutement : le développement d'It Link est subordonné à la réussite de son recrutement et au maintien de ses effectifs de consultants.
- Risques liés aux personnes clés : le succès futur du Groupe It Link dépend étroitement des efforts et de l'expérience du personnel de l'équipe technique et de son équipe dirigeante et de la capacité du groupe à maintenir son potentiel technique.
- Risques liés au marché : au même titre que l'ensemble des acteurs des services informatiques, It Link est exposée au ralentissement général du rythme de croissance ; par ailleurs, la santé de certains secteurs d'activités a une incidence directe sur la marche des affaires du Groupe très liée aux investissements de R&D.
- Risques liés à la propriété intellectuelle.

Bien que le Groupe estime avoir mis en place une politique de gestion visant à suivre et, le cas échéant, maîtriser l'ensemble des risques visés ci-dessus, il se peut que certains d'entre eux viennent à se réaliser

et avoir un impact défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

17. DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions prévues aux articles L.441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, relatives aux délais de paiement des fournisseurs de la Société, nous vous précisons que le solde des dettes fournisseurs et comptes rattachés au 31 décembre 2016 s'élève à 119.925 €.

Les dettes fournisseurs dont le règlement est échu depuis plus de 30 jours se décompose ainsi qu'il suit :

1. Fournisseurs français

	2016	2015
Dettes non échues :	42 338	70 653
- Dettes de 1 à 30 jours :	18 624	18 003
- Dettes de 31 à 45 jours :	6 052	8 034
- Dettes de 46 à 60 jours :	3 809	4 281
- Dettes de plus de 60 jours :	49 102	19 088
Total Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119.925	120 059

2. Fournisseurs étrangers

Néant

ANNEXE I

Rapport de Responsabilité
Groupe IT Link
2017

Sommaire

1. Avant-Propos	28
1.1. Le Groupe IT Link	28
1.2. Note méthodologique	28
2. Environnement.....	30
2.1. Politique générale en matière environnementale	30
2.1.1 Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales....	30
2.1.2 Démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement (le cas échéant) .	30
2.1.3 Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	30
2.1.4 Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	30
2.1.5 Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours.....	31
2.2. Pollution et gestion des déchets	31
2.2.1 Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	31
2.2.2 Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	31
2.2.3 Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité.....	31
2.3. Utilisation durable des ressources.....	31
2.3.1 Consommation d'eau	31
2.3.2 Approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	32
2.3.3 Consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	32
2.3.4 Consommation d'énergie	32
2.3.5 Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	33
2.3.6 Utilisation des sols	33
2.4. Changement climatique	33
2.4.1 Rejets de gaz à effet de serre	33
2.4.2 Adaptation aux conséquences du changement climatique	33
2.5. Protection de la biodiversité	34
3. Social	35
3.1. Emploi.....	35
3.1.1 Embauches et licenciements.....	36
3.1.2 Rémunérations et leur évolution.....	36
3.2. Organisation du temps de travail.....	37
3.2.1 Organisation du temps de travail.....	37
3.2.2 Absentéisme	37

3.3.	Relations sociales	37
3.3.1	Organisation du dialogue social ; notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	37
3.3.2	Bilan des accords collectifs	38
3.4.	Santé et sécurité	38
3.4.1	Conditions de santé et de sécurité au travail	38
3.4.2	Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail et des accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	39
3.4.3	Accidents du travail.....	39
3.5.	Formation.....	40
3.5.1	Politiques mises en œuvre en matière de formation	40
3.5.2	Nombre total d'heures de formation	43
3.6.	Diversité et égalité des chances / égalité de traitement	43
3.6.1	Politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	44
3.6.2	Politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations	44
3.7.	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives : .	45
4.	Sociétal	45
4.1.	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société.....	45
4.1.1	En matière d'emploi et de développement régional	45
4.1.2	Sur les populations riveraines ou locales	45
4.2.	Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise	45
4.2.1	Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations	45
4.2.2	Actions de partenariat ou de mécénat.....	46
4.3.	Sous-traitance et fournisseurs.....	46
4.3.1	Prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux	46
4.3.2	Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leurs responsabilités sociale et environnementale	46
4.4.	Loyauté des pratiques	47
4.4.1	Actions engagées pour prévenir la corruption	47
4.4.2	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.....	47
4.5.	Actions engagées en faveur des droits de l'homme	47

1. Avant-Propos

Le Groupe IT Link

Le groupe IT Link est une Entreprise de Services Numériques (ESN) spécialisée en Technologies qui délivre des prestations de services informatiques. Le Groupe a intégré depuis février 2014 la Société NRX, revendeur de solutions Google pour l'entreprise.

L'action du Groupe en matière sociétale trouve des champs d'expression significatifs dans les domaines de l'éthique des affaires, des ressources humaines et des achats.

Ce positionnement « services » du Groupe justifie que la société ne répondent pas à la totalité des thématiques exigées par la loi Grenelle II. Les exclusions sont précisées dans le rapport.

Note méthodologique

Le groupe IT Link comporte 5 entités : la Holding, IT Link, et ses 6 filiales opérationnelles : IT Link System (ITLS), IPSIS, NRX, IT Link Benelux, IT Link Germany et IT Link Canada. Ces deux dernières filiales ont été créées mi-2016.

NRX et les filiales étrangères ne sont pas prises en compte dans certains indicateurs (voir tableau ci-dessous). L'impact de ces exclusions n'est pas significatif au niveau groupe, ces entités n'ayant à elles trois qu'un effectif total de 17 personnes.

Périmètres pris en compte par les différents indicateurs :

Indicateur	ITLS siège	ITLS agences	IPSIS siège	IPSIS agences	Holding	NRX	ITLB + ITLG + ITLCA
Consommation d'électricité	X		X		X		
Effectifs	X	X	X	X	X	X	X
Embauches	X	X	X	X	X	X	X
Licenciements	X	X	X	X	X	X	X
Rémunérations	X	X	X	X	X	X	X
Absentéisme	X	X	X	X	X	X	X
Accidents du travail	X	X	X	X	X	X	X
Formation	X	X	X	X	X	X	X

Définition des indicateurs

Indicateur	Mode de calcul
Consommation d'électricité	La consommation d'électricité se fait en kWh et s'appuie sur les relevés de consommation du fournisseur d'électricité (factures d'électricité des sièges de Paris et de Rennes)
Déchets banals	Ils sont comptabilisés à partir des bordereaux d'émission de déchets
Nombre de kilomètres parcourus par la flotte commerciale	Ils sont comptabilisés à partir du relevé des compteurs des véhicules concernés
Nombre de kilomètres déclarés par les collaborateurs pour des trajets domicile-travail et professionnels	Ils sont comptabilisés à partir des notes de frais kilométriques mensuelles remplies par chaque collaborateur utilisant son véhicule
Effectifs au 31 décembre	Nombre de salariés en contrat de professionnalisation, contrats d'alternance, CDD, CDI, travaillant dans le périmètre de consolidation du Groupe IT Link au 31 décembre au soir de l'année de référence. Les salariés en congés maternité, paternité, parental, sabbatiques, création d'entreprise, congés sans soldes et contrats de professionnalisations sont inclus ainsi que les mandataires sociaux. Sont exclus les intérimaires, les prestataires indépendants et les stagiaires. Les personnes quittant l'entreprise le 31 décembre sont exclues de l'effectif au 31 décembre de l'année de référence.
Embauches	Nombre de salariés entrés dans le périmètre de consolidation du Groupe IT Link au cours de l'année de référence, à l'exclusion des intérimaires, des prestataires indépendants et des stagiaires entre le 1 ^{er} Janvier et le 31 décembre 2016 au soir.
Licenciements	Nombre de salariés comptabilisés dans les effectifs et ayant quitté l'entreprise pendant l'année de référence à la suite d'une procédure de licenciement.
Masse salariale	Rémunérations brutes annuelles cumulées (incluant les parts variables) pour l'ensemble des salariés ayant travaillé dans le périmètre de consolidation du Groupe IT Link au cours de l'année de référence. Les inclusions et exclusions sont les mêmes que pour les effectifs au 31 décembre.
Taux d'absentéisme congés maladies en %	Nombre de jours ouvrés perdus, enregistrés au cours de la période de référence, pour cause de maladies et maladies à charge du collaborateur, décomptés dès le premier jour d'absence, exprimé en pourcentage du nombre total théorique de jours travaillés sur la même période. Le nombre total théorique de jours travaillés correspond au nombre de jours de l'année duquel sont déduits les samedis et/ou dimanches selon les pays et les jours fériés, ce qui revient au total de jours payés par l'entreprise.
Accidents du travail	Accidents ayant eu lieu au cours de l'année de référence pendant une période de travail effectif ou sur les trajets domicile/lieu de travail et reconnus par l'URSSAF. Pour être comptabilisé, l'accident doit donner lieu à un arrêt de travail d'au moins un jour calendaire.
Maladies professionnelles	Une maladie professionnelle est déclarée et comptabilisée comme telle par l'entreprise quand celle-ci est reconnue par la Caisse d'Assurance Maladie ou organisme équivalent dans les filiales étrangères.
Taux de fréquence	Le taux de fréquence est le rapport entre le nombre d'accidents de travail et de trajet avec arrêt multiplié par 1 000 000 et le nombre total d'heures travaillées par l'effectif total de l'entreprise pendant l'année de référence, soit :

	TF : Nombre d'accidents avec arrêts x 1 000 000 / Nombre d'heures réellement travaillées.
Taux de gravité	Le taux de gravité est le rapport entre le nombre de journées de travail perdues suite à l'accident du travail ou de trajet, multiplié par 1000 et divisé par le nombre d'heures travaillées par l'effectif total de l'entreprise pendant l'année de référence, soit : TG : Nombre de journées perdues x 1000/Nombre d'heures réellement travaillées.
Nombre d'heures de formation	Nombre d'heures de formation (actions plan de formation, actions collectives et périodes de professionnalisation) dispensées par un formateur interne ou un organisme de formation externe, effectuées en présentiel, par téléphone ou en e-learning. La population concernée est celle des salariés (hors contrats de professionnalisation). Les formations d'anglais oral (moins de 5% du volume total) sont comptabilisées au moment de l'achat des heures et non en fonction des heures réellement effectuées.
Travailleurs handicapés	Un travailleur est déclaré et comptabilisé comme handicapé à partir du moment où son handicap a été reconnu par l'autorité légitime, telle que la Commission des droits de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) en France ou tout organisme similaire dans les filiales.
Part de la sous-traitance par rapport au CA en %	Calcul du pourcentage que représente la sous-traitance dans les comptes du Groupe IT Link par rapport au Chiffre d'affaires total.

Environnement

Politique générale en matière environnementale

Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales

Aucune organisation formelle n'est encore en place.

Les indicateurs environnementaux mis en place pour la première fois en 2014 ont été maintenus en 2016, à savoir :

- La consommation électrique dans les locaux du Groupe,
- La consommation de papier dans nos établissements,
- Le nombre de kilomètres déclaré par nos consultants pour leurs déplacements.

Démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement (le cas échéant)

Aucune démarche de certification n'a été entreprise.

Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

Pour informer les salariés sur la protection de l'environnement, des affiches sont présentes dans les locaux notamment près des imprimantes et des poubelles de recyclage. Ces affiches sensibilisent les collaborateurs à la bonne gestion des déchets et à l'environnement.

Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

De par la nature de nos activités de conseil en innovation, notre Groupe ne nous paraît pas susceptible d'être acteur dans la concrétisation de tels risques.

Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

Aucun litige n'est en cours, aucune provision n'a été comptabilisée concernant un risque de cette nature.

Pollution et gestion des déchets

Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Au vu de notre activité de conseil et de l'absence de site de production, notre activité n'est pas susceptible d'avoir un impact significatif sur les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Le Groupe IT Link a mis en place une politique environnementale visant à revaloriser les déchets en partenariat avec des organismes professionnels ou associatifs. Ainsi, les consommables, tels que les cartouches d'encre, sont collectés en fin de vie et sont systématiquement renvoyés vers des organismes spécialisés dans la gestion des déchets considérés comme dangereux.

En matière d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, le sujet est non matériel pour IT LINK.

Sur nos deux principaux sites, que sont à Paris et Rennes, les équipements électriques et électroniques usagés sont entreposés dans des locaux de service puis font l'objet d'un traitement par une Société spécialisée. Certains consommables d'impression sont restitués aux fournisseurs pour recyclage.

En 2015, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les déchets d'éléments d'ameublement (DEA) du site de Paris ont été stockés dans l'attente d'être pris en charge par une société spécialisée à l'occasion du changement de locaux programmé à l'été 2017.

Les déchets du site de Rennes ont fait l'objet d'un enlèvement et recyclage en 2015 et il n'y a pas pour l'instant de nouveaux déchets.

Le papier et le carton sont triés sur le site de Paris et déposés dans la poubelle bleue prévue pour le tri de l'immeuble ; il n'est pas possible d'en mesurer le tonnage.

Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Notre activité ne produit pas de nuisances sonores ou d'autres formes de nuisances spécifiques.

Utilisation durable des ressources

Consommation d'eau

Notre consommation est purement domestique.

Approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

Le Groupe IT Link n'exploite pas de ressource hydraulique pour son activité. Notre consommation est purement domestique.

Au vu de notre implantation en France et en Europe, nous ne faisons pas face à des contraintes locales en eau.

Consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

IT Link mène une politique de diminution de sa consommation de papier d'impression avec pour objectif le « zéro papier ».

Différents processus ont été mis en œuvre à ce jour :

- Mise à disposition des formulaires et documentations internes sur un intranet,
- Echange et partage de documents via google drive et les google apps,
- Suivi des congés et absence sans papier grâce au logiciel Oryanoo sur internet,
- Centralisation des impressions sur deux copieurs d'étage de forte capacité de façon à faciliter le recueil des informations relatives à la consommation de papier.

En 2016, le siège du Groupe IT Link a consommé 793 kg de papier ce qui représente une émission en CO2 à l'achat de papier de 372 kg. La consommation de papier est donc en hausse puisqu'on avait mesuré qu'en 2015, le siège du Groupe IT Link avait consommé 275 kg de papier.

De plus, afin de limiter la consommation de gobelets à usage unique, IT Link a distribué à l'ensemble de ses collaborateurs des gobelets réutilisables et recyclables.

Lors du rendez-vous d'intégration, IT Link offre un mug à chaque nouveau collaborateur et l'encourage à l'apporter sur son lieu de travail pour limiter l'utilisation de gobelets jetables.

Consommation d'énergie

IT Link sensibilise ses collaborateurs aux comportements éco-responsables et vise à :

- Privilégier l'éclairage naturel,
- Eteindre les lumières et appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utiles,
- Régler les thermostats de manière à éviter de surchauffer les locaux,
- Baisser le chauffage en cas d'absence prolongé (soir et week-end),
- Arrêter le chauffage avant d'ouvrir les fenêtres.

Ainsi, en 2016, la consommation électrique des deux agences de Paris et Rennes s'est élevée à 142817 kWh soit en émission de CO2 : 11.7 tonnes et par collaborateur : 130 Kg.

La consommation électrique a légèrement augmenté de 14751 kWh.

Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Notre consommation d'énergie est essentiellement liée au chauffage de nos locaux, à leur éclairage et aux déplacements de notre personnel entre leurs lieux de résidence, nos établissements et les sites de nos clients. Des actions ont été déployées pour encourager nos collaborateurs à réduire leur empreinte énergétique (voir section sur les « Rejets de gaz à effet de serre »).

Utilisation des sols

Nous n'occupons que des bureaux situés en zones urbaines.

Changement climatique

Rejets de gaz à effet de serre

IT Link s'est engagé dans une politique environnementale en adoptant des mesures favorisant la réduction des émissions de CO₂. Les consultants ne sont indemnisés pour l'utilisation d'un véhicule personnel que si l'utilisation des transports en commun s'avère pénalisante.

Les abonnements aux transports en commun dans les grandes agglomérations sont remboursés depuis plusieurs années à 100%. Une note de service a été envoyée début 2015 à l'ensemble des collaborateurs de la Région Ile de France pour affirmer la volonté du groupe de participer à la réduction de la pollution par sa politique de prise en charge des transports en commun.

L'indemnité kilométrique vélo (IKV) a été mise en place en 2016. On dénombrait fin 2016 5 bénéficiaires de cette IKV, majoritairement rattachés à l'Agence de Rennes.

La politique du voyage encourage également les déplacements en train plutôt qu'en avion pour les trajets courts.

Des solutions de conférences téléphoniques et de Web conférences sont également disponibles, visant à réduire les déplacements d'affaires. L'utilisation du TGV est systématique pour les déplacements entre la province et le siège parisien.

L'essentiel des réunions commerciales récurrentes (plusieurs par semaines) est organisé en vidéoconférence.

En 2016, 1 485 975 km ont été déclarés par les collaborateurs ITLS et IPSIS, ce qui représente 221 kg d'émission de CO₂. Cette consommation est stable par rapport à 2015 (soit une diminution de 2881 km et 1 kg d'émission en moins).

Les postes les plus significatifs de GES sont les déplacements domicile-travail et les déplacements professionnels.

Adaptation aux conséquences du changement climatique

Notre activité n'est pas directement influencée par les conséquences du changement climatique.

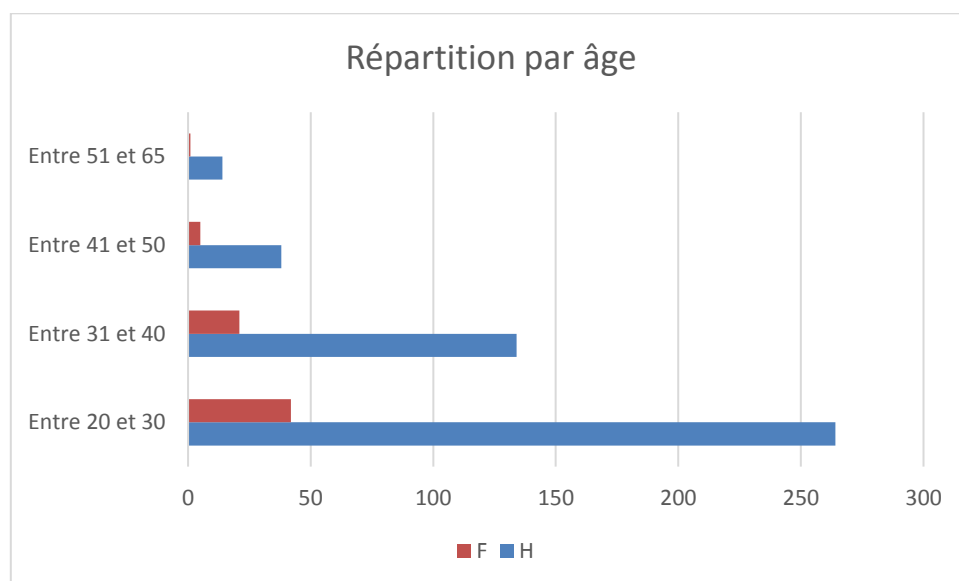
Protection de la biodiversité

Nous n'avons pris aucune mesure pour développer la biodiversité, celle-ci n'ayant aucun point de rencontre avec nos activités.

Social

Emploi

Le groupe IT Link a un effectif au 31/12/2016 de 519 collaborateurs. L'effectif Groupe a ainsi augmenté de 6,6% en un an.



L'effectif du groupe est majoritairement composé d'une population masculine avec une moyenne d'âge de 30,9 ans. Il s'agit principalement de collaborateurs de formation supérieure ayant un diplôme d'ingénieurs ou un Bac+5. Ils ont de ce fait un statut Cadre pour la grande majorité.

	Femme	Homme	TOTAL
ETAM	13	80	93
CADRE	56	370	426
TOTAL	69	450	519

Pour rappel, la répartition était la suivante au 31/12/2015 :

	Femme	Homme	TOTAL
ETAM	10	38	48
CADRE	65	374	439
TOTAL	75	412	487

Répartition géographique de l'effectif du groupe IT Link

L'effectif du groupe IT Link est réparti à 97,5% en France (principalement en Ile de France et dans le Grand Ouest). A noter cependant, qu'afin d'être au plus proche de ses collaborateurs présents sur des projets en site client, le groupe IT Link a déployé un réseau d'agences sur le territoire hexagonal et au-delà (agences à Rennes, Lille, Lyon, etc). En 2016, IT Link a ouvert une nouvelle agence à Sophia-Antipolis (Nice).

A l'étranger, c'est la filiale IT Link Benelux qui regroupe le plus de collaborateurs (11) alors que les filiales créées en 2016 (IT Link Germany et IT Link Canada) n'ont qu'un seul collaborateur chacune.

Embauches et licenciements

Au cours de l'année 2016, le groupe a effectué 224 recrutements de collaborateurs avec une majorité de contrats à durée indéterminée à savoir : 194 recrutements en contrat à durée indéterminée et 42 recrutements en contrats à durée déterminée (dont VIE et Contrats de professionnalisation). 11 de ces CDD conclus en 2016 ont été transformés en CDI dans la même année. 1 mutation intragroupe a été effectuée (ITLS vers ITLB).

Le nombre de recrutements en CDI a augmenté par rapport à 2015 (+24), le nombre de recrutements en CDD a augmenté également (+34).

Tous nos recrutements sont fondés sur trois critères :

- Les compétences techniques,
- Les qualités humaines,
- Les capacités d'intervention sur des projets en cours ou à venir.

En 2016, nous avons procédé à 11 licenciements. Ce nombre est en légère augmentation (+4) par rapport à 2015.

Rémunérations et leur évolution

La rémunération des collaborateurs du groupe IT Link est constituée d'un salaire de base et d'éléments variables liés à la performance du collaborateur notamment à travers des primes de cooptation et de remontées d'informations commerciales.

Les rémunérations sont revues périodiquement lors des entretiens annuels (EAC) et peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une augmentation individualisée.

Chaque mois, un comité de revue des augmentations se tient. Il vise à assurer une homogénéité dans la mise en place de la politique de rémunération du groupe et il s'assure notamment d'une égalité de traitement entre les collaborateurs hommes et femmes.

La masse salariale du groupe en 2016 est de 20 313 k€, elle était de 18 361 K€ en 2015.

Organisation du temps de travail

Organisation du temps de travail

Notre organisation du temps de travail est basée sur un suivi hebdomadaire des activités et selon des notes de service en vigueur pour 2016. Le temps de travail en vigueur au sein du groupe est de 37,20 heures. Le cas échéant, des dépassements horaires peuvent être demandés pour répondre à des exigences de production notamment pour la population des Cadres.

Nos collaborateurs disposent de 25 jours de congés par an, pouvant être pris de manière anticipée s'ils le désirent. Le suivi des congés est effectué via un logiciel en mode SAAS qui permet à tous nos collaborateurs de connaître à tout moment leur nombre de jours disponibles et d'effectuer une demande.

Les collaborateurs travaillant sous contrat Français (hors NRX) bénéficient également de 9 jours de RTT.

Absentéisme

Le taux d'absence pour congés maladie est de 1,4% sur l'année 2016. Il était de 1.03% sur l'année 2015. Il était de 0,90% en 2014.

Relations sociales

Organisation du dialogue social ; notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci

Les deux entités juridiques de plus de 50 collaborateurs, soit ITLS et IPSIS, disposent d'une représentation du personnel sous la forme d'une délégation unique ou d'un comité d'entreprise. Ces instances se sont réunies mensuellement.

La direction du groupe communique régulièrement sur le développement de ses activités auprès de ces instances.

L'écoute, le dialogue, l'engagement : le Groupe IT Link s'engage dans une communication interne directe afin de comprendre les attentes et les besoins individuels. En effet, la communication interne est

pour le Groupe une source de partage des valeurs, de cohésion et d'efficacité pour l'ensemble des collaborateurs. C'est pourquoi, une équipe travaille à la diffusion de l'information pour faire en sorte que celle-ci soit connue et accessible à chaque personne.

Ainsi, un portail de communication interne nommé « Agora » a été mis en place. Celui-ci reprend l'actualité du Groupe et les différents événements qui sont organisés. De plus, un extranet est mis à disposition des collaborateurs afin de permettre l'accès à l'information, aux actualités, FAQ, aux événements et aux documents nécessaires pour la vie quotidienne de chacun dans le groupe. Un réseau social d'entreprise verra le jour en 2017.

IT Link à travers son site internet communique sur ses services, ses actualités, ses agendas et sur les documents financiers ainsi que sur ses offres de recrutement.

Bilan des accords collectifs

En 2015 avaient été signés de nouveaux accords : un contrat de génération dans chacune des entreprises ITLS et IPSIS, ainsi qu'un accord égalité entre les femmes et les hommes chez ITLS.

Santé et sécurité

Conditions de santé et de sécurité au travail

1.1.1.1. Préserver la santé et prévenir les risques

La santé et la sécurité des collaborateurs d'IT Link sont encadrées à travers un système de management de la santé (SMS). Celui-ci est bâti sur une identification des risques potentiels présents au sein de l'entreprise ou sur site client. Ils font l'objet d'un suivi régulier tant auprès de nos collaborateurs (questionnaire santé/sécurité) que de nos clients (plan de prévention). Des actions individuelles et/ou collectives visent à réduire les risques inhérents aux activités des collaborateurs. Elles sont listées par risques et revues chaque année avec le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et avec la médecine du travail.

Visites médicales

La santé des collaborateurs du groupe fait l'objet d'un suivi particulier au travers de visites médicales d'embauche, renforcées ou périodiques au sein des partenaires de centres médicaux.

Formation SST

Au sein des locaux du groupe, il existe des procédures d'urgence et de secours. Plusieurs équipes de volontaires ont été formées pour assurer les évacuations, la lutte contre l'incendie et le secours aux personnes. Des consignes d'urgence sont également affichées au sein des locaux.

Contrôles périodiques

Les installations font l'objet de maintenance périodique par des professionnels au travers de leurs interventions ponctuelles. À cet effet, des rapports sont ainsi rédigés par les organismes de contrôle qui garantissent la conformité des installations d'incendie.

L'amélioration de la qualité de vie professionnelle de nos consultants

Le respect du collaborateur passe par la prise en compte de facteurs individuels à savoir le bien-être physique, l'équilibre professionnel et privé. IT Link l'a compris depuis longtemps en offrant aux collaborateurs une bonne qualité de vie au travail. Pour cela, les salariés ont à leur disposition :

- La possibilité de participer régulièrement à des « événements d'agence » organisées localement par chaque agence (laser game, soirée au restaurant, escape game, ...)
- Un soutien financier à la pratique d'activités sportives,
- Des réductions sur les billets de Cinéma ou encore dans les Parc d'attractions,
- Un libre accès sur le site « Meyclub » pour chaque collaborateur afin d'accéder à des avantages et des réductions pour différents loisirs
- Des paniers de fruits biologiques ou de saison durant toute l'année au sein du siège d'IT Link.

IT Link s'est engagée en 2015 avec l'Institut Great Place to Work dans une démarche d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail. Une première enquête avait été menée en décembre 2015 par mail auprès de la totalité des collaborateurs présents au sein du Groupe. En novembre 2016, une seconde enquête à laquelle 56% des collaborateurs ont répondu, met en lumière un taux de satisfaction de 61%.

A l'occasion des réunions d'agence organisées dans chaque région début 2017, les résultats sont partagés aux collaborateurs et un accompagnement par l'Institut Great Place to Work est prévu courant 2017 pour travailler à l'amélioration de la fierté d'appartenir au Groupe IT Link.

Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail et des accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles

Aucun accord collectif sur ces sujets n'existe au sein du Groupe.

Accidents du travail

1 accident de trajet est à noter pour 2016 et aucune maladie professionnelle n'est à noter pour cette même année. L'année précédente, aucun accident n'était survenu.

Le taux de fréquence pour les accidents du travail et de trajet est de 1.05. Le taux de gravité pour les accidents du travail et de trajet est de 0,005.

Formation

Politiques mises en œuvre en matière de formation

1.1.1.2. Evaluation, parcours

IT Link offre une gestion de carrière optimisée à tous ses collaborateurs. Une relation permanente et privilégiée est ainsi instituée entre IT Link et ses salariés au travers des enquêtes de satisfaction consultant (ESC), des suivis des projets et de l'entretien annuel de convergence (EAC).

À chaque entretien annuel de convergence (EAC), les consultants sont évalués en fonction de différents critères (savoir-faire et savoir être) ainsi que d'objectifs personnels annuels déterminés l'année précédente.

7 types de compétences		Niveaux attendus			
		Connaissance de bases	Maîtrise opérationnelle	Maîtrise avancée	Spécialiste / Coach
		1	2	3	4
Echelon		Ingénieur études et développement	Ingénieur concepteur	Ingénieur concepteur confirmé	Ingénieur consultant senior Niveau 1
Compétences métiers					
Architecture / Spécifications		1	1	1	2
Conception / Développement		1	2	2	3
Tests / Validation		1	2	2	3
Compétences techniques transverses					
Réaction technique / Reporting		1	2	2	3
Gestion de projet / AMOA			1	1	2
Qualité / SDF				1	1
Compétences professionnelles communes					
Technicité / Organisation / Autonomie		1	2	2	2
Analyse / Synthèse		1	2	2	3
Intégration / Adaptation		1	2	2	3
Coopération / Travail d'équipe		1	2	2	3
Communication		1	2	2	3
Innovation			1	1	3
Qualité de service		1	2	2	2
Leadership / Gestion d'équipe			1	1	2
Adhésion à l'entreprise			1	2	3
Gestion / Commercial			1	2	2
Veille / Gestion stratégique			1	1	2

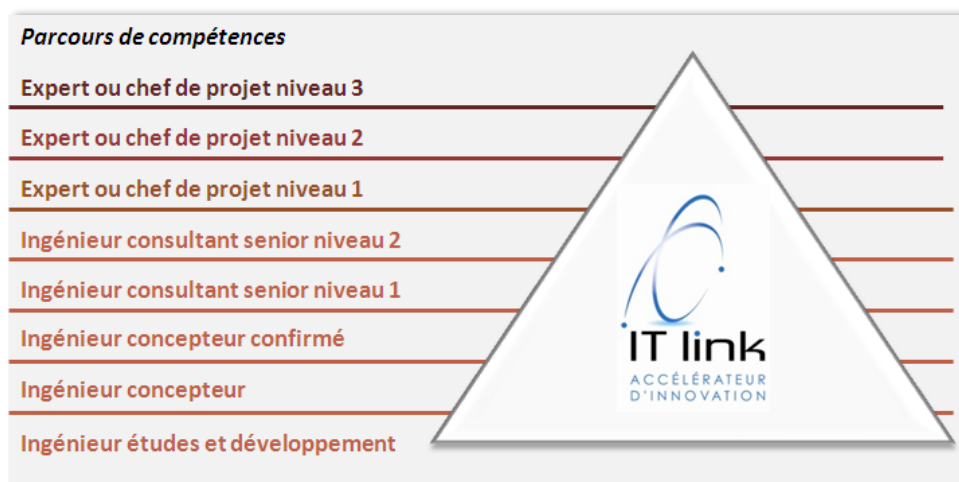
Afin de permettre aux consultants d'atteindre les objectifs personnels fixés et viser le statut supérieur de la pyramide, les formations adéquates (techniques ou comportementales) sont choisies lors de l'EAC.

Tout un dispositif a été mis en place pour offrir aux collaborateurs du groupe les outils nécessaires à l'élaboration et à la réalisation de leurs objectifs professionnels.

Cet EAC permet :

- Un bilan sur l'année écoulé et les objectifs fixés,
- Une évaluation qualitative des compétences du collaborateur,
- Une projection sur les opportunités d'évolution,
- La fixation de nouveaux objectifs d'évolution,
- La planification des actions (formation, coaching technique, veille technologique, management, langues),
- les opportunités de promotion interne.

IT Link a mis en place des parcours de compétences pour accompagner ses consultants dans le développement de leurs expertises. Les collaborateurs IT Link peuvent s'appuyer sur des référentiels techniques et transverses pour évaluer leurs niveaux de compétences actuels et leurs objectifs d'évolution à court et moyen terme. Ils sont accompagnés dans cette démarche par leur manager lors d'un entretien annuel dédié.



Ces parcours s'articulent notamment autour de filières « cœur de métiers » :

- Électronique,
- Informatique,
- Mécanique / mécatronique / automatisme / automatique,
- SI / infrastructure / réseaux,
- Télécoms / réseaux,
- Support.

La maîtrise des compétences des collaborateurs est assurée grâce à un environnement de gestion des ressources accessibles en mode SAAS depuis de nombreuses années. Il permet de tenir à jour les informations sur le parcours et les compétences des collaborateurs et permet notamment, en plus de la gestion de leur parcours au sein de l'entreprise, d'optimiser leur affectation en fonction des besoins des clients.

Le comité d'EAC réalise ensuite la synthèse de toutes les compétences disponibles au sein du groupe. Le cas échéant, il établit la liste des profils manquants par rapport aux projets en cours mais surtout futurs (en intégrant la stratégie globale du groupe).

À côté de l'évolution dans l'emploi, le développement des compétences est le second pilier de la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) d'IT Link.

Cette GPEC vise à mettre en corrélation les futurs besoins en compétences du groupe et les parcours de formation afin de permettre aux collaborateurs de développer une nouvelle expertise technique en corrélation avec les objectifs de croissance d'IT Link.

1.1.1.3. Capitalisation des compétences

La capitalisation des compétences constitue une source de valeur ajoutée incontournable dans le métier exercé par IT Link.

IT Link cherche constamment à capitaliser la connaissance acquise au travers des projets qu'elle a pu réaliser. Chaque collaborateur consultant est ainsi incité à tenir régulièrement à jour son dossier de compétences sur l'intranet. Cela permet à IT Link de connaître en temps réel les compétences présentes au sein de ses équipes, de pouvoir solliciter un collaborateur pour la réponse à un appel d'offre dans son domaine d'expertise ou de solliciter un crédit d'impôt recherche sur certains projets éligibles.

Evaluation des compétences

En 2014, un programme ambitieux de développement des compétences des forces commerciales du Groupe a été initié. Accompagnés d'un cabinet de conseil, les commerciaux qui ont suivi le programme « Objectif 1 » ont bénéficié de séances de coaching individuel et collectif, visant principalement à développer leur réussite dans la prospection de nouveaux clients et la co-construction de projets avec ces mêmes clients. Les résultats ont été visibles en 2015 et 2016 avec la hausse du volume de prospection commerciale et la hausse du chiffre d'affaires.

Parallèlement, IT Link a mis en place, en collaboration avec la société CodinGame, une plateforme de tests techniques permettant d'évaluer en premier lieu les compétences des candidats mais aussi celles de nos collaborateurs consultants. Certains ont servi de mesure-étalon pour faciliter la lecture des résultats des tests ; dans d'autres cas cela permet d'évaluer les chances d'évolution dans tel ou tel domaine technique des collaborateurs IT Link et de pouvoir *in fine* leur proposer des évolutions de carrière.

Nombre total d'heures de formation

2963 heures de formation (actions de formation entrant dans le cadre du Plan de formation et des actions collectives) ont été données en 2016 pour l'ensemble du Groupe IT Link. C'est un volume d'heures similaire à 2015 (2983 h).

Diversité et égalité des chances / égalité de traitement

La mixité professionnelle fait partie intégrante des engagements du groupe IT Link. Les femmes représentent 13,3 % des effectifs totaux (hommes et femmes). Cette proportion en légère baisse s'explique par le fait que, d'une manière générale, la part des femmes dans les écoles d'ingénieurs est structurellement faible à savoir 28% en moyenne selon l'étude Mutationnelles, Global Contact et l'association française des femmes ingénieures en 2014 pour DigiSchool (<http://www.ingenieurs.com/blog/infographie-femmes-ingenieures-1455.php>).

A l'opposé, les femmes sont plus nombreuses dans les fonctions supports. Le Groupe IT Link confirme sa volonté de développer des équipes diversifiées qui reflète la réalité économique et humaine.

Depuis 2012, IT Link s'est engagé dans un plan d'actions égalité hommes et femmes. Ce dernier détermine des actions qualitatives et quantitatives visant notamment à favoriser l'embauche et la promotion professionnelle des femmes au sein du Groupe. Ce plan a fait l'objet d'un accord d'entreprise en 2015 toujours en vigueur.

Ce plan d'actions permet au Groupe de veiller en continue à l'égalité entre les sexes, du recrutement et au cours de la carrière professionnelle du collaborateur. Toutes les entreprises du Groupe suivent ce plan d'actions afin de favoriser l'amélioration des conditions de travail, les évolutions de carrière et l'équilibre entre vie professionnelle et privée. Ainsi, le Groupe IT Link entend continuer ses efforts dans les prochaines années.

En outre, les connaissances, le savoir-faire sont très importants pour le Groupe et place la politique en faveur des seniors au centre des décisions. Les seniors ont développé de nombreuses connaissances tout au long de leur carrière professionnelle ainsi ils sont sollicités et valorisés à travers le tutorat. ITLS et IPSIS font appel à des salariés seniors qui possèdent plus de 3 ans d'ancienneté afin d'accompagner un jeune embauché tout au long de son intégration (Tutorat). C'est une des mesures du « contrat de génération » signé dans les deux sociétés en 2015 et toujours en vigueur.

Le maintien dans l'emploi et le recrutement de salariés seniors sont des préoccupations qui concernent le Groupe au quotidien. Les entreprises du Groupe s'attachent à développer des actions de gestion et de développement des collaborateurs seniors. L'ensemble des entreprises du Groupe IT Link, ont négocié ou mis en place un « contrat de génération » avec comme objectifs de développer l'accès à l'emploi des jeunes, le maintien dans l'emploi des seniors et de permettre la transmission des savoirs entre les différentes générations qui composent le Groupe. En outre, des entretiens de seconde partie de carrière sont prévus pour l'ensemble des salariés ayant plus de 45 ans et des sessions de formation sont réalisées pour 50% des collaborateurs ayant 45 ans et plus.

En 2016 et dans l'ensemble du Groupe, les collaborateurs seniors de plus de 50 ans représentent 2,89% des effectifs d'IT Link.

Politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Deux personnes ayant la reconnaissance de travailleurs handicapés font partie de nos effectifs.

L'insertion professionnelle et l'emploi des personnes en situation de handicap sont dans la continuité de l'engagement du Groupe IT Link dans la responsabilité sociale. C'est pourquoi, le Groupe attache de l'importance au respect de la singularité de chaque collaborateur, IT Link adopte les mêmes exigences pour tous et offre les mêmes moyens de réussite à chacun.

Les recruteurs déploient des efforts pour recruter des personnes en situation de handicap. En effet, les offres d'emploi sont ouvertes aux personnes en situation de handicap, des tests techniques permettent d'objectiver le recrutement et ainsi d'identifier les aptitudes et les compétences transférables dans l'activité professionnelle du futur collaborateur.

En 2016, les élections professionnelles chez IT Link System ont été organisées en collaboration avec un CAT pour l'impression des bulletins et l'envoi des kits de vote chez les collaborateurs.

Politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations

L'ensemble des salariés du Groupe qui exerce une activité de recrutement doit respecter les règles de conduite du Recrutement et s'engage à respecter les articles L1132-1 et suivants du Code du Travail concernant le principe de non-discrimination.

Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives :

Le groupe n'est présent qu'en France et en Belgique, et s'engage à respecter les mesures contenues dans les conventions fondamentales de l'OIT, celles-ci étant couvertes par les droits nationaux de ces deux pays.

Sociétal

Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

En matière d'emploi et de développement régional

Le Groupe a opéré un développement en régions avec une croissance des effectifs réalisées hors IDF.

Sur les populations riveraines ou locales

Nos activités n'ont pas d'impact direct sur les populations riveraines ou locales.

Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise

Conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations

Un extranet à destination de ses collaborateurs a été mis en place pour favoriser l'accès aux documentations, actualités, FAQ...

IT Link s'est également lancé dans une démarche de communication progressive au travers de son site internet où il diffuse ses services, ses actualités, ses agendas et documentations financières, ses offres de recrutement.

Le Groupe est également en lien constant avec les Universités, les écoles d'ingénieurs comme l'INSA de Rennes et l'ESIEE à Paris ainsi que certaines écoles de commerce et de Ressources Humaines.

Par ailleurs, IT Link base également son développement sur la capitalisation du savoir-faire de ses collaborateurs et de son réseau d'expert. Ce dernier permet d'organiser des rencontres et des séminaires, à savoir :

- Des « MidiTech » : ceux-ci réunissent une fois par mois les consultants du groupe (environ 20 participants par déjeuner) autour d'un sujet technique précis,
- Des formations en interne mais aussi en externe,
- Une veille technologique.

Actions de partenariat ou de mécénat

1.1.1.4. Le festival « Rock N Solex » l'INSA de Rennes

Le Groupe IT Link a développé des partenariats afin d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle des étudiants. Ainsi, IT Link a noué des rapports privilégiés avec les grandes écoles et notamment avec l'INSA de Rennes dans le cadre d'un sponsoring du Festival de cette école « Rock N Solex ». C'est le plus grand festival étudiant de France.

L'équipage de Dragster



Pour que les collaborateurs se développent dans l'entreprise, le Groupe IT Link investit également dans leurs activités. En 2015, deux collaborateurs et pilotes dans les courses automobiles de Dragster (course automobile sur de courtes distances) ont été soutenu par le Groupe afin de financer les frais liés à leurs courses. Ce sponsoring est également renouvelé en 2016.

Sous-traitance et fournisseurs

Prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux

Nos volumes d'achats ne nous mettent pas en position de faire pression sur nos fournisseurs, nous n'avons pas mis en œuvre de politique particulière si ce n'est de favoriser au coup par coup les produits économes en énergie.

Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leurs responsabilités sociale et environnementale

Nous achetons en sous-traitance 9,4% de notre CA. En effet, le CA concernant la sous-traitance extérieure est de 3 957 000 euros. C'est stable par rapport à 2015.

Nos principaux fournisseurs et sous-traitants ont les mêmes activités que nous et sont souvent des indépendants.

Pour la fourniture de ses titres restaurant, le Groupe IT LINK a choisi Chèque-Déjeuner (devenu en 2015 Groupe UP), seul acteur du secteur dont le statut est celui d'une SCOP, munie d'un RSE depuis plusieurs années et faisant partie du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire.



Loyauté des pratiques

Actions engagées pour prévenir la corruption

Aucune action n'a été engagée.

Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Notre activité est dirigée vers d'autres entreprises et ne vise pas directement des marchés de consommation.

Actions engagées en faveur des droits de l'homme

Aucune autre action significative n'a été engagée en faveur des droits de l'homme